

LE CLIENT EST RESPONSABLE DE
VÉRIFIER LA NATURE DU TERRAIN
AINSI QUE LES RÉGLEMENTS
MUNICIPAUX.

LE DEBORD DE TOITURE EST
CALCULÉ SUR LE BORD DE LA
FONDATION

CE PLAN EST A TITRE INDICATIF SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION DEVRA VALIDER LA COMPOSITION ET L'ÉPAISSEUR DES MURS, TOITURE ET FONDATIONS EXISTANTE.

PRISE D'AUTO ÉLECTRIQUE SEL
LE CODE DU BATIMENT

PRÉVOIR SORTIE D'EAU EXTÉRIEURE
VOIR CLIENT POUR EMPLACEMENT
ET NOMBRE DE SORTIE

VOIR DÉTAILS POUR
EMPLACEMENT DES MURS /
FONDACTIONS

LÉGENDE PORTES ET FENÊTRES

PURE OU P.	VERRE PURE
V.G.	VERRE GRISÉ SÉL
CH.O.	CHOIX DU CLIENT
V.T.	VERRE TREMPÉ
V.T.P.	VERRE TREMPÉ P
V.T.G.	VERRE TREMPÉ G
V.P.G.	VERRE PURE GRISÉ

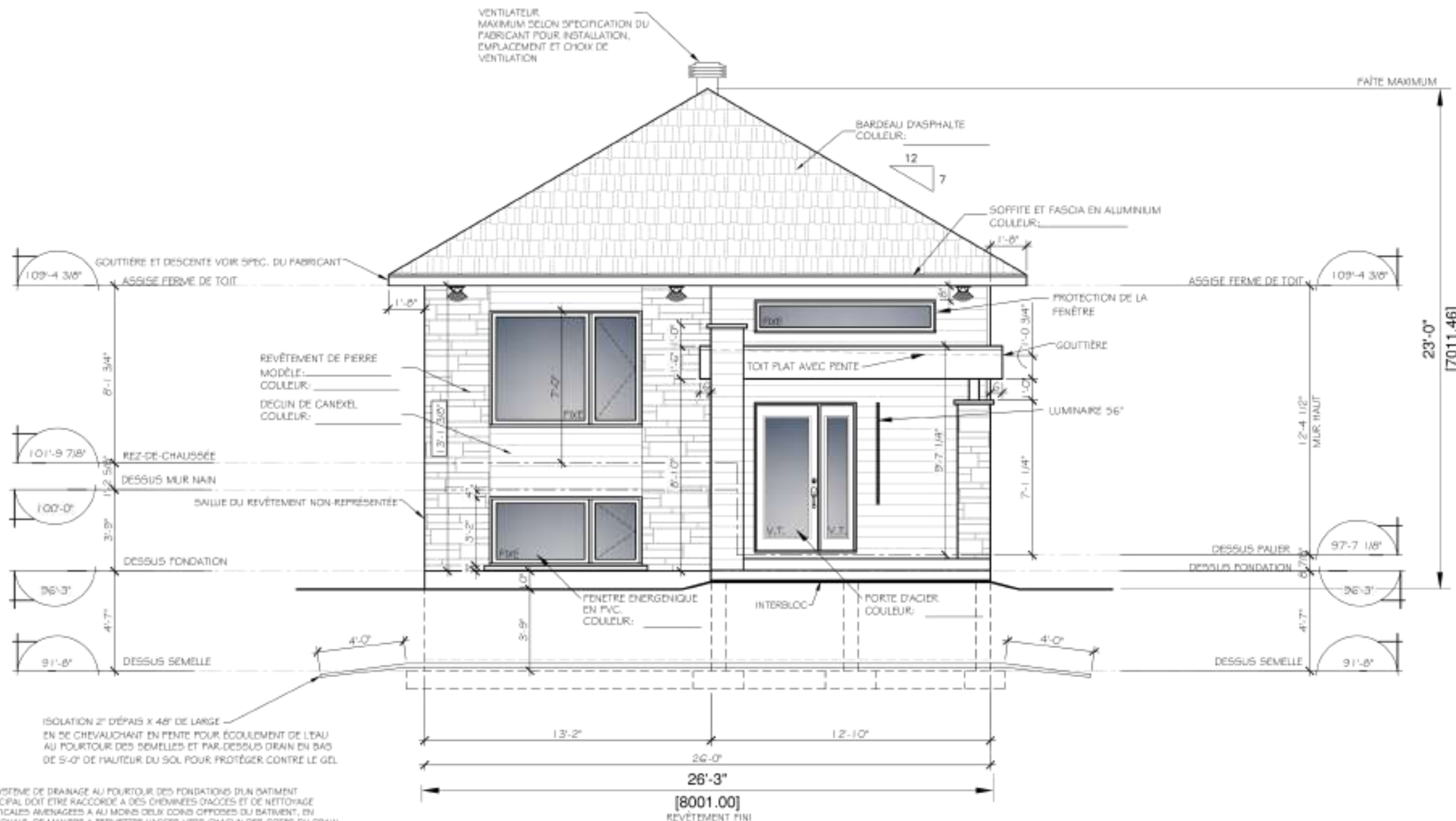
SENS D'OUVERTURE
DE LA FENÊTRE
(À VÉRIFIER SUR
PLACE SELON TERRAIN,
VENT, ETC.)

CÔTÉ DES PONTURES

VÉRIFIER AVEC LE CLIENT POUR
CHOIX DE VERRE DOUBLE OU
TRIPLE ET CHOIX DU MATÉRIEL
CONSTRUCTION DES PORTES
FENÊTRES

NOTE:

- L'ENTREPRENEUR GENERAL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, ET IL DEVRA S'ASSURER D'EXÉCUTER LES TRAVAUX EN CONFORMITÉ AVEC LES NORMES DU C.N.B. DU CANADA EN VIGUEUR SELON LA MUNICIPALITÉ DE CONSTRUCTION, AINSI QU'AUX SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT DES PRODUITS ET TOUTS LES AUTRES CODES ET RÈGLEMENTS APPLICABLES
- L'AUTEUR DE CES PLANS SE DÉGAGE DE TOUTES RESPONSABILITÉS CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET.
- LE CLIENT A LA RESPONSABILITÉ DE FAIRE VÉRIFIER AUPRÈS DE SA VILLE LES PLANS ET DE LES FAIRES CORRIGER, A SA FRAIS, S'IL Y A LIEU.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES ET DIMENSIONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. AUCUNES DIMENSIONS NI DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR CE PLAN.
- TOUTES ERREURS OU OMISSIONS DEVONT ÊTRE SIGNALÉES AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR GENERAL EST TENU DE S'AJUSTER AUX CONDITIONS DU TERRAIN EN CE QUI CONCERNE LES CONDITIONS DU SOL ET DE SA PORTE (VOIR INGÉNIEURS).
- TOUTS LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DE LA TOITURE, DES PLANCHERS, DES MURS ET DES AUTRES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DEVONT ÊTRE APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR PROFESSIONNEL DU FABRICANT DE CES ÉLÉMENTS.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER AVEC SON SOUS-TRAITANT EN PORTES ET FENÊTRES POUR LA DIMENSION EXACTE DES OUVERTURES À CONSTRUIRE.
- LA HAUTEUR DU SOL AINSI QUE LA MAISON ET LE NOMBRE DE MARCHES, SERA À AJUSTER AVEC LE TERRAIN.



LE SYSTEME DE DRAINAGE AU FOURTOUR DES FONDATIONS D'UN BATIMENT PRINCIPAL DOIT ETRE RACCORDE A DES CHIMENEES D'EGOUTS ET DE NETTOYAGE VERTICALES AVEC UN PAS DE MAXI 25 CM. LES LANCES OFFICIELLES BATIMENT EN DIAGONALE, DE MANIERE A PERMETTRE L'ACCES VERS CHACUN DES COTES DU DRAIN. CES CHIMENEES D'EGOUTS ET DE NETTOYAGE DE DRAIN DE FONDATION DOIVENT ETRE CONSTITUEES DE TUYAUX NON PERFORES DE 100 mm DE DIAMETRE MINIMUM ET DONT L'EXTREMITE SUPPLEMENTAIRE DOIT ETRE ACCESSIBLE ET FERMEE PAR UN BOULON DEVISSABLE.



Plan résidentiel inc

418-889-967

mcg@planresidentiel.com



NDM

CONSTRUCTION IMPROVEMENTS

TITRE DU DESSIN

ÉLEVATION AVANT

NUMERO DE LOT:

PLAN POUR CONSTRUCTION

MODIFICATIONS

MODIFICATIONS

MONETIZATION

MONOMATINE

LAWRENCE A. KING

LAPORTE & BROWN

DATE:

29 JUN 2025

ECHELLE:

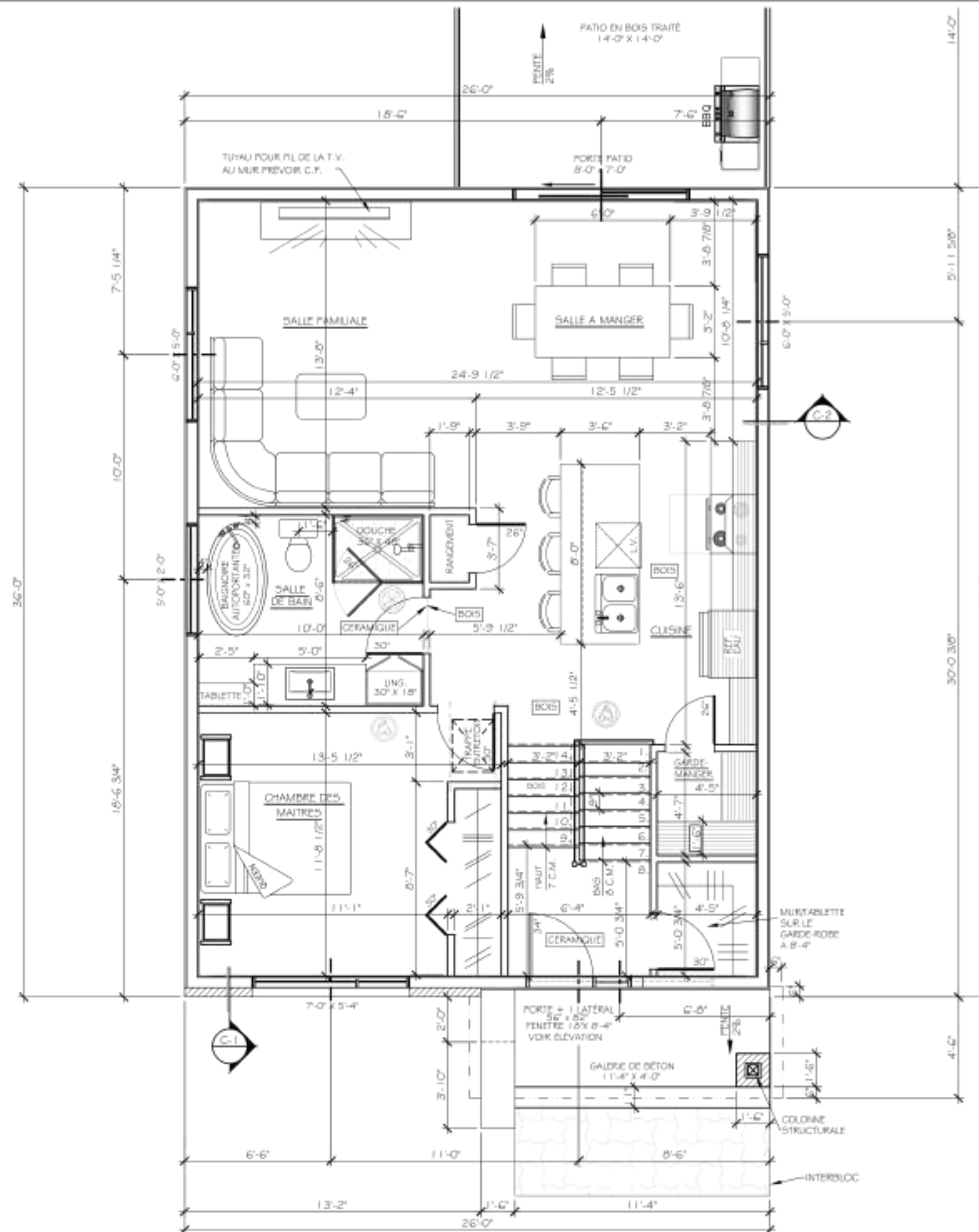
1

Faislahe

1

4

100



NOTE:

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, ET IL DEVRA S'ASSURER D'EXÉCUTER LES TRAVAUX EN CONFORMITÉ AVEC LES NORMES DU C.N.B. DU CANADA EN VIGUEUR SELON LA MUNICIPALITÉ DE CONSTRUCTION, AINSI QU'AUX SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT DES PRODUITS ET TOUTS LES AUTRES CODES ET RÈGLEMENTS APPLICABLES.

L'AUTEUR DE CES PLANS SE DÉGAGE DE TOUTES RESPONSABILITÉS CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET.

LE CLIENT A LA RESPONSABILITÉ DE FAIRE VÉRIFIER AUPRÈS DE SA VILLE LES PLANS ET DE LES FAIRE CORRIGER, À SES FRAIS, S'IL Y A LIEU.

L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES ET DIMENSIONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

AUCUNES DIMENSIONS NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR CE PLAN.

TOUTES ERREURS OU OMISSIONS DEVRAIENT ÊTRE SIGNALÉES AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EST TENU DE S'AJUSTER AUX CONDITIONS DU TERRAIN EN CE QUI CONCERNE LES CONDITIONS DU SOL ET DE SA PORTE (VOIR INGÉNIEURS).

TOUTS LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DE LA TOITURE, DES PLANCHERS, DES MURS ET DES AUTRES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DEVRAIENT ÊTRE APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR PROFESSIONNEL DU FABRICANT DE CES ÉLÉMENTS.

L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER AVEC SON SOUS-TRAITANT EN PORTES ET FENÊTRES POUR LA DIMENSION EXACTE DES OUVERTURES À CONTRUIRE.

LA HAUTEUR DU SOL AINSI QUE LA MASON ET LE NOMBRE DE MARCHES SERA À AJUSTER AVEC LE TERRAIN.

LEGÈNDE :

- DETECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE
- DETECTEUR DE FUMÉE ÉLECTRIQUE
- VENTILATEUR DE SALLE DE BAIN

LES MESURES DES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES SUR LES FONDATIONS

927 PIED CARRÉ REZ-DE-CHAUSSEE

Plan résidentiel inc.
418-889-9673
mcg@planresidentiel.com

Québec

NOM :

CONSTRUCTION IMPEC

TITRE DU DESSIN :

PLAN DE REZ-DE-CHAUSSEE

PLAN POUR CONSTRUCTION

MODIFICATIONS:

MODIFICATIONS:

MODIFICATIONS:

MODIFICATIONS:

MODIFICATIONS:

MODIFICATIONS:

DATE:

29 JUN 2023

ECHELLE:

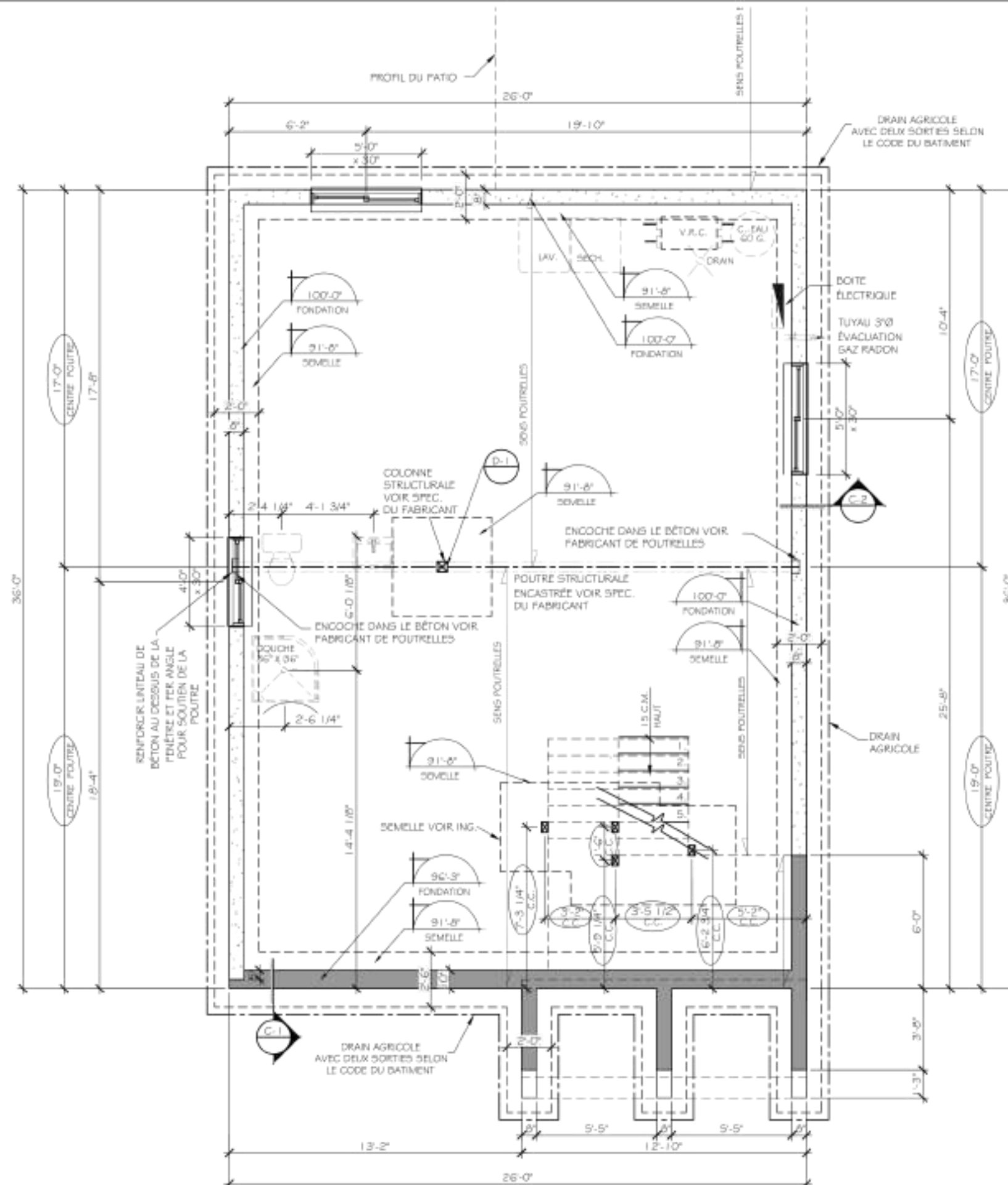
3/16" = 1'-0"

Feuille

8

de

11



NOTE:

- * L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, ET IL DEVRA S'ASSURER D'EXÉCUTER LES TRAVAUX EN CONFORMITÉ AVEC LES NORMES DU C.N.B. DU CANADA EN VIGUEUR SELON LA MUNICIPALITÉ DE CONSTRUCTION, AINSI QU'AUX SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT DES PRODUITS ET TOUTS LES AUTRES CODES ET RÈGLEMENTS APPLICABLES.
- L'AUTEUR DE CES PLANS SE DÉGAGE DE TOUTES RESPONSABILITÉS CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET.
- LE CLIENT A LA RESPONSABILITÉ DE FAIRE VÉRIFIER AUPRÈS DE SA VILLE LES PLANS ET DE LES FAIRE CORRIGER, À SES FRAIS, S'IL Y A LIEU.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES ET DIMENSIONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.
- AUCUNES DIMENSIONS NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR CE PLAN.
- TOUTES ERREURS OU OMISSIONS DEVRAIENT ÊTRE SIGNALÉES AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EST TENU DE S'AJUSTER AUX CONDITIONS DU TERRAIN EN CE QUI CONCERNE LES CONDITIONS DU SOL ET DE SA PORTE (VOIR INGÉNIEURS).
- TOUTS LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DE LA TOITURE, DES PLANCHERS, DES MURS ET DES AUTRES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DEVRAIENT ÊTRE APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR PROFESSIONNEL DU FABRICANT DE CES ÉLÉMENTS.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER AVEC SON SOUS-TRAITANT EN PORTES ET FENÊTRES POUR LA DIMENSION EXACTE DES OUVERTURES À CONTRIBUER.
- LA HAUTEUR DU SOL AINSI QUE LA MASON ET LE NOMBRE DE MARCHES SERA À AJUSTER AVEC LE TERRAIN.

MCG
Plan résidentiel inc.
418-889-9673
mcg@planresidentiel.com



NOM:
CONSTRUCTION IMPEC

TITRE DU DESSIN:
PLAN DE FONDATION

LISTE DES MODIFICATIONS:

PLAN POUR CONSTRUCTION

MODIFICATIONS:
MODIFICATIONS:
MODIFICATIONS:
MODIFICATIONS:
MODIFICATIONS:
MODIFICATIONS: